

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**HAUTE-SAVOIE**



# ANCIENNEMENT



# FRAPNA

## MENTIONS LÉGALES

Document édité par France Nature Environnement Haute-Savoie (FNE Haute-Savoie)  
PAE de Pré-Mairy - 84 route du Viéran - PRINGY - 74370 ANNECY

Directrice de publication : Anne LASSMAN-TRAPPIER, Présidente

Conception graphique : Clément TOUIL, Nina GOUZE, Zoé BARTH

Coordination, rédaction et relecture : Nina GOUZE, Anne LASSMAN-TRAPPIER, Zoé BARTH

Impression par nos soins

Crédits photos

Page de couverture : Laurent THEOPHILE

Intérieur : Laurent Théophile : pages 4, 7, 8, 9, 19 / FNE Haute-Savoie : pages 6, 15, 18, 19, 24  
/ Antoine SCHMIDT : page 5 / Christophe GILLES : pages 12, 13 / Noëlle VAN BEVER : page 14  
/ Christine GUR : page 14, 15 / Macha JOANIN : page 15 / Michel MAIRE : page 16 / JF  
CORNUET : page 16 / Régis KRIEG JACQUIER : page 16 / Anthéa GODEFROY : page 21

Crédits illustrations : FNE Midi-Pyrénées : pages 10, 11, 27



## SOMMAIRE



<b>Edito</b>	<b>5</b>	<i>Comprendre</i>	<b>13</b>
<b>50 ans d'action</b>	<b>6</b>	<i>Sensibiliser</i>	<b>17</b>
<b>Un mot sur le mouvement</b>	<b>9</b>	<i>Convaincre</i>	<b>20</b>
Vie associative	<b>10</b>	<i>Défendre</i>	<b>21</b>
<b>Nos missions</b>	<b>12</b>	<b>Nos Finances</b>	<b>24</b>
		<i> Ils nous soutiennent</i>	<b>26</b>

## ANNE LASSMAN-TRAPPIER

Présidente



### Notre assise citoyenne renforcée

Tout en maintenant le cap de ses actions de sensibilisation, d'expertise scientifique, de contribution active au débat public et de défense de l'environnement, FNE Haute-Savoie a réussi à prendre un virage fondamental concernant son mode de financement.

Suite à un travail de plusieurs années de la part de nos équipes afin de renforcer notre communication, notre image et notre assise citoyenne, en particulier depuis le changement de notre nom à FNE Haute-Savoie en 2019, nous avons renversé une tendance historique. Désormais, la générosité du public, des fondations et des entreprises, nous permet de financer près de 30% de nos activités annuelles. Notre dépendance aux financements publics en est réduite d'autant. Ceci nous permet de mieux résister aux décisions politiques de certains exécutifs, qui décident parfois brutalement de couper tout contact avec nous et de mettre fin à tout partenariat financier avec notre association. Aujourd'hui, cette générosité du public remplace presque exactement le financement qui nous a été supprimé par le Département de la Haute-Savoie, suite aux élections de 2021.

Notre situation financière reste toutefois fragile puisqu'il nous faut chaque année pouvoir compter sur le renouvellement de cet engouement de la société civile pour les actions que nous continuons de mener

pour que le monde reste vivable, pour nous et l'ensemble du vivant. Face aux atteintes à l'environnement et aux pollutions qui s'avèrent de plus en plus généralisées et systémiques, nos activités sont plus jamais essentielles, vitales en réalité.

**Chaque année,  
il nous faut pouvoir compter sur  
le renouvellement de l'engouement  
de la société civile pour les actions  
que nous menons.**

Collectivement, nous avons réussi à protéger le plateau de Beauregard, sa forêt, ses zones humides, la santé de sa tourbière remarquable de la destruction. Notre travail de plaidoyer et d'information, ainsi que nos actions en justice, ont conduit le maire de La Clusaz à annoncer, en 2023, l'abandon du projet de retenue collinaire de Beauregard.

Cette mobilisation citoyenne collective avec d'autres associations, où chacun apporte sa pierre à l'édifice a également eu raison du projet pharaonique, inutile, et impopulaire de Vélodrome-Arena.

Notre action porte ses fruits, même si c'est au prix d'immenses efforts déployés. Nous devons continuer résolument sur cette lancée, avec votre soutien essentiel, qui nous donne des ailes.

# 50 ANS D'ACTION



## NOTRE ADN :

### LA VIE ASSOCIATIVE

La Frapna Haute-Savoie est créée en janvier 1974 par 5 associations dont la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine, toujours membre de la fédération en 2024.

#### La Frapna prendra le nom de France Nature Environnement Haute-Savoie en 2019.

- En 2024, notre fédération compte 50 associations adhérentes.
- Les grands succès ont pu être obtenus grâce à la collaboration de nos associations membres.



## LA RIVIÈRE M'A DIT

### "La rivière m'a dit" (1995-2005) :

Grâce à cet outil pédagogique créé par la Frapna, des centaines d'enfants ont découvert la vie de la rivière.

Des milliers d'enfants et d'adultes ont été sensibilisés et formés à la richesse de la flore et de la faune, à la protection de l'environnement : les oiseaux, les batraciens, la mare, le jardin alpin du Semnoz, le tri des déchets, les corridors biologiques ...



## LUTTE CONTRE LES DÉCHARGES SAUVAGES

### Inventaires des décharges sauvages sur les Usses et l'Arve.

Un inlassable engagement pour que les déchets ne dégradent pas le milieu naturel :

- Action contre les importations illégales de déblais suisses.
- Lutte contre les dépôts illégaux de mâchefers (2010 à Aviernois).
- Multiples campagnes d'éducation au tri.



## CRÉATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DE CARLAVEYRON

Création de la réserve naturelle de Carlaveyron en 1991 après une décennie de lutte (en partenariat avec le CAF) : **un site d'exception au cœur du Massif du Mont Blanc**

- En 1999, le **Désert de Platé** devient site classé, résultat de 7 ans d'engagement : il fallait protéger l'un des plus grands Lapiatz d'Europe face aux visées d'expansion de la station de Flaine.

- Une Directive de protection et de mise en valeur des **paysages du Salève** est signée en 2008 par le premier Ministre. C'est l'aboutissement d'une action commencée en 1986 avec plusieurs associations, pour mettre en échec un projet touristique démentiel (1996-2008).

# 50 ANS D'ACTION



## STOP AU TOUT ROUTIER EN HAUTE-SAVOIE

Un projet d'autoroute dans le Chablais datant de 1987 est stoppé par le Conseil d'État en 1997, grâce à une action en étroite collaboration avec l'ACPAT (Association de Concertation et de Proposition pour l'Aménagement et les Transports), FNE national, le CLE (Conseil Lémanique pour l'Environnement), la FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports).

La forêt de Plambois, les zones humides préservées en 1997 sont à nouveau menacées aujourd'hui par la renaissance du projet, scindé en plusieurs tronçons...



## FEU VERT POUR LES CORRIDORS BIOLOGIQUES

### Feu vert pour les corridors biologiques (2004-2006) :

projet Interreg France-Suisse (en collaboration avec Apollon 74 et Pro Natura Genève) qui a permis l'inscription des corridors dans les SCoT et PLU.

Forte impulsion, en lien avec ASTERS, la LPO et la fédération départementale de la chasse, pour étendre le réseau Natura 2000 en Haute-Savoie (2002-2008).



## PRÉSERVER LES PRAIRIES FLEURIES

Définition, en collaboration avec ASTERS et la Fédération Départementale des Chasseurs, de mesures agro-environnementales à intégrer dans les Contrats Territoriaux d'Exploitation (fauches tardives, fauches centrifuges, protection des zones humides, gestion extensive des prairies...) de 2001 à 2004.



## CO-OPÉRATION POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

En 2001, lancement d'un appel commun avec la Chambre d'agriculture pour réduire la consommation d'espace par l'urbanisation.

- Intervention continue de la FNE Haute-Savoie pour préserver les espaces naturels et agricoles (contributions aux POS puis aux PLU et SCoT, participation active à la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Agricoles et Naturels).

- Constitution d'un collectif des 27 organisations pour stopper l'artificialisation dans le Grand Annecy en 2020.

# 50 ANS D'ACTION



## STOP À L'URBANISATION DES RIVES DES LACS ALPINS

**Mobilisation contre le décret de 2006** qui permettait l'urbanisation des rives des lacs de montagne (chaîne humaine autour du lac) en partenariat avec Lac d'Annecy Environnement et les Amis de la Terre : le Conseil d'État annule ce décret en 2008.

Une nouvelle menace : un projet de **Centre des Congrès, en bordure du lac à Annecy** est écarté par un décret du Conseil d'État et abandonné en 2019 après 10 ans de lutte inter-associative.



## VÉLORUTIONS

**A partir de 2014, de nombreuses "vélorutions" sont coordonnées par plusieurs associations membres de FNE**, pour demander des aménagements cyclables pour les déplacements quotidiens en Haute-Savoie.

Depuis 2014, FNE est membre actif du collectif Grenelle des transports et de la qualité de l'air du Bassin annécien et du Réseau Air 74.

- Participation à l'élaboration des Plans de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve (2012-2017 et 2019-2024), et du Plan Local de Qualité de l'Air d'Annecy (2012-2024).



## EN AVANT POUR LE CLIMAT !

**Coordination des Marches pour le climat (2019, 2021, 2022) à Annecy et dans le département**, regroupant des milliers de personnes appelant le gouvernement et les responsables politiques locaux à s'engager enfin, contre le dérèglement climatique.

- Animation de nombreux ateliers "Fresques pour le climat" pour plus de 500 personnes dans les écoles, les bibliothèques et les entreprises.
- Contribution Climat au PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) du Grand Annecy.



## ATLAS DES MAMMIFÈRES RHÔNE-ALPES

Publication d'un atlas en ligne des mammifères de Rhône-Alpes (2021), en collaboration avec la LPO et de nombreux experts.

- **Mieux connaître pour mieux protéger :** Réalisation de nombreuses expertises naturalistes (CIMaE : Climatic Impact on Mountain Aquatic Ecosystems, flore, odonates, 24 heures naturalistes, document d'objectif sur les amphibiens...).



**Un mot**

## **SUR LE MOUVEMENT**

Association de défense et de protection de l'environnement, nous faisons partie du mouvement national France Nature Environnement et fédérons plus de 50 associations en Haute-Savoie.

**Ensemble, nous formons la plus grande fédération d'associations environnementales du département.**

# VIE ASSOCIATIVE QUI SOMMES NOUS?

## L'ASSOCIATION

France Nature Environnement Haute-Savoie est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général et indépendante de tout mouvement politique. Elle est née en 1974, sous le nom de FRAPNA (Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature), avant de prendre le nom de sa fédération nationale France Nature Environnement en 2019.

FNE Haute-Savoie oeuvre pour la défense et la préservation de l'environnement sur tout le département. Ses champs d'action sont divers : expertise naturaliste, éducation à l'environnement, accompagnement des collectivités, mobilisation citoyenne...



## EN SAVOIR PLUS

[www.fne-aura.org/haute-savoie/qui-sommes-nous/](http://www.fne-aura.org/haute-savoie/qui-sommes-nous/)

## LA FÉDÉRATION

Notre association fait partie du mouvement national de France Nature Environnement (FNE). Avec plus de 6000 associations affiliées, il s'agit de la plus grande fédération d'associations engagées pour la protection de l'environnement en France.

FNE Auvergne-Rhône-Alpes, rassemble quant à elle, 11 fédérations départementales, dont la nôtre.

Enfin, nous fédérons nous-mêmes, plus de 50 associations locales en Haute-Savoie, ce qui nous permet d'agir au plus proche des nos territoires.



<https://fne.asso.fr>

[www.fne-aura.org/haute-savoie/associations-membres](http://www.fne-aura.org/haute-savoie/associations-membres)

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

L'efficacité de notre action repose sur une organisation démocratique exigeante. Notre association est administrée par un Conseil d'administration composé de 10 membres. Ils sont élus pour 3 ans par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres un Bureau, dont la composition est renouvelée tous les ans. Composition au 23 mai 2024 :

### LE BUREAU

**Anne LASSMAN-TRAPPIER** - Présidente  
**Annie COLLINET** - Vice présidente  
**Thierry DECURNINGE** - Vice président  
**Jean-Pierre CROUZAT** - Trésorier  
**Franck BESSEAS** - Secrétaire  
**Pauline CALLIARI** - Vice secrétaire

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du bureau ainsi que :  
**Jean-Claude BEVILLARD**  
**Bernard GAUD**  
**Thierry LEBORGNE**  
**Yannick ROGUET**

## LES ACTUS 2023

Notre commission Vie associative & Lien fédéral oeuvre toute l'année à renforcer les liens avec nos adhérents et nos associations. Ses membres prennent un soin tout particulier à l'accueil des nouveaux et nouvelles, en organisant chaque mois des soirées de (re)découverte de FNE Haute-Savoie.

Ainsi, en 2023, notre fédération est composée de plus de 50 associations adhérentes, soit environ 31 000 adhérents. Voici les petites nouvelles : APEF (Association pour la protection de l'Environnement de Feigères), ARNAR (Association des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges), Giffre en Transition, GUMS 74 (Groupe Universitaire de Montagne et de Ski), MEHVA (Mouvement Environnemental de la Haute Vallée de l'Arve).



Ensemble, nous travaillons sur des sujets tels que la pollution lumineuse, la protection de la ressource en eau, la mobilité douce, l'agriculture et l'alimentation, l'aménagement du territoire...



Enfin, nous continuons à structurer et perfectionner le fonctionnement de nos commissions thématiques, ouvertes à toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer à nos côtés : Vie associative & Lien fédéral, (A)ménagement, Montagne & Mobilité, Eau & Milieux aquatiques, Juridique et Agriculture & Alimentation.



**NOS**

## **MISSIONS**

Pour protéger nos biens communs que sont l'eau, l'air, le sol, le climat et la biodiversité, nous travaillons selon 4 piliers fondamentaux

**COMPRENDRE** la nature qui nous entoure, par l'expertise scientifique et technique

**SENSIBILISER** par l'éducation à l'environnement, pour un monde vivable

**CONVAINCRE** en portant la voie de l'environnement dans les instances publiques

**DEFENDRE** par l'action juridique et la mobilisation citoyenne

## 24 HEURES NATURALISTES " LES RIPISYLVES DU CHÉRAN "

En 2023, l'évènement vitrine de l'action naturaliste de FNE Haute-Savoie s'est déroulé le long du Chéran sur les communes de Marigny-Saint-Marcel, Saint-Sylvestre et Alby-sur-Chéran, en partenariat avec l'association locale Cyclamen. Au delà des traditionnels inventaires faunistiques et floristiques, ces 24 heures naturalistes ont aussi été l'occasion de former les bénévoles aux outils mares et ripisylves portés par l'association.

### LE CHÉRAN, UNE RIVIÈRE AU CENTRE DES ATTENTIONS

Rare cours d'eau de France à avoir bénéficié du label "Site Rivières Sauvages", le Chéran a aussi été identifié comme potentiellement éligible à la Stratégie Aires Protégées de Haute-Savoie. Sur une grande partie de son linéaire, il est par ailleurs l'objet d'un plan de gestion piloté par le Grand Annecy.



#### Les naturalistes à l'oeuvre !

Une trentaine de naturalistes, de Haute-Savoie et d'ailleurs, se sont retrouvés sur site à la mi-juin 2023. Botanistes, ornithologues, mammalogistes, herpétologues ou bien encore entomologistes ont ainsi pu partir à la recherche des richesses naturelles du secteur.

#### Des espèces à fort enjeu recensées...

Parmi les 200 espèces faunistiques inventoriées, notons la présence du très rare alyte accoucheur pour les amphibiens. Chez les mammifères, en plus du chat forestier, ce sont à minima 7 espèces de chiroptères qui ont été détectés ainsi que deux espèces d'odonates remarquables, les cordulégastres bidenté et annelé.



#### ...et des milieux d'intérêt expertisés

Les mares du secteur ont été saisies, décrites et localisées via l'application Mares, ou êtes-vous ? Quant aux ripisylves, certaines portions d'entre-elles ont été évaluées à l'aide de l'Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves.



Pour découvrir les outils d'évaluation écologique des mares et des ripisylves:  
<https://www.mares-libellules.fr/>  
<https://www.fne-aura.org/ripisylves/>

# CAMPAGNE PARTICIPATIVE : REPÉRER LES ÉCLAIRAGES IMPACTANT LE MILIEU AQUATIQUE DU LITTORAL LÉMANIQUE

## “ HALO À L'EAU ”

### DES ÉCLAIRAGES ARTIFICIELS PERTURBATEURS

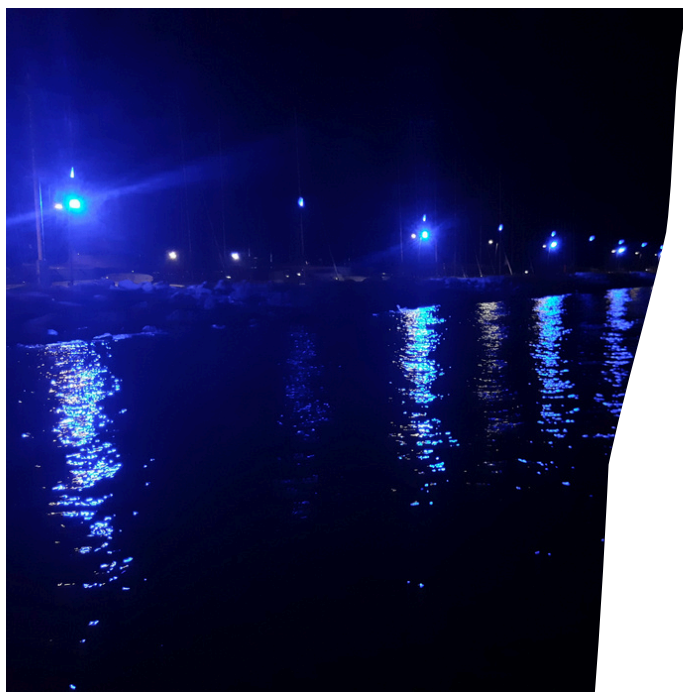
Le Léman et son rivage offrent des milieux privilégiés (habitat, axe de déplacement) pour de nombreuses espèces animales, dont beaucoup sont particulièrement actives à la nuit tombée: chauve-souris, amphibiens, poissons, plancton, oiseaux en migration... Or, les lumières artificielles engendrent d'importants impacts sur le vivant : modifications des comportements, perturbation des rythmes biologiques, changement des interactions entre individus...



Pour mieux appréhender l'ampleur de cette problématique, FNE Haute-Savoie a initié en 2023 en partenariat avec Thonon agglomération et avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, la campagne “Halo à l'eau”, visant à repérer les éclairages impactant les rivages du lac Léman sur plusieurs communes : Sciez, Anthy-sur-Léman, Chens-sur-Léman, Margencel et Thonon.

3 soirées participatives de prospection ont ainsi été organisées à l'automne 2023 en lien avec le collectif Rallumons les Etoiles et les associations locales LAC et Veigy Demain. Les résultats (à suivre !) :

- Un signalement des éclairages intempestifs.
- Des préconisations transmises aux communes pour que les rénovations à venir s'inscrivent dans une démarche de sobriété lumineuse.
- Des échanges initiés avec certains acteurs privés et une sensibilisation aux moyens d'actions individuelles pour limiter la pollution lumineuse.



### LE SAVIEZ-VOUS

**L'arrêté du 27 décembre 2018 interdit tout éclairage direct des plans d'eau et cours d'eau depuis le 1er janvier 2020.**

# AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ SUR LE SITE DE SON ENTREPRISE, MODE D'EMPLOI RSE ET RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS 2023 " BIODIVERSITÉ ET ENTREPRISE "

## VÉGÉTALISER POUR ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ

Et si les espaces verts des entreprises pouvaient devenir de petits refuges de biodiversité ?! Exit gazons tondus à ras, mornes haies de thuyas et clôtures infranchissables,... un autre monde est possible !

Sur la base d'un diagnostic initial, FNE Haute-Savoie a accompagné 3 entreprises en 2023 dans une démarche de mise en valeur de la biodiversité de leur site. Changement des pratiques d'entretien et évaluation des bénéfices sur la végétation en présence, plantations d'arbres fruitiers, installation d'un cordon de haie champêtre, semis d'une prairie de fleurs sauvages, pose de nichoirs ou gîtes...

Les possibilités d'action sont déclinables à l'envi en fonction des aspirations des salariés de l'entreprise et des potentialités du site !

De plus, le passage à l'action est l'occasion d'impliquer les personnels dans une démarche concrète sur le terrain. Ainsi en 2023, 3 chantiers participatifs ont été organisés par FNE Haute-Savoie associant selon les sites, salariés, bénévoles et établissements de formation dans les métiers du paysage... Partage, formation et bonne humeur au service de la biodiversité !



Fruit de la mise en place d'une fauche tardive, une station d'une cinquantaine de pieds d'Ophrys abeille s'est développée sur le site de l'entreprise Baud à Fillinges.



**+ DE 100**

**PARTICIPANTS AUX CHANTIERS**

**ORGANISÉS AVEC LES ENTREPRISES**



# AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR "AU FEU"

## LIMITER LE BRÛLAGE DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX

Avec le soutien de l'ADEME, FNE Isère et FNE Haute-Savoie oeuvrent ensemble pour limiter le brûlage des résidus végétaux à l'air libre. "Au Feu" contribue ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air sur nos territoires. Pour cela, l'outil Sentinelle de la Nature a été déployé afin d'acquérir des données sur cette pratique encore trop répandue. En parallèle une exposition constituée de 6 panneaux a été créée afin de sensibiliser le grand public, les élus et les agents des collectivités à ces enjeux. Cette exposition sera déployée en 2024 dans l'Isère afin de contribuer aux objectifs fixés par le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Grenoble métropole. Le travail sera approfondi en 2024 avec la formation des professionnels du paysage aux alternatives existantes pour limiter le brûlage des végétaux.



# DE LA CONNAISSANCE À LA CONSERVATION "L'AESCHNE AZURÉE"

## ESPÈCE RARE À PRÉSERVER

L'Aeschne azurée est une libellule extrêmement rare en France que l'on observe exclusivement en Haute-Savoie. Afin d'actualiser sa répartition, des volontaires se sont mobilisés pour aller mener des inventaires sur des sites potentiellement favorables à l'espèce et trois secteurs à enjeux de conservation ont été identifiés. Enfin, les documents produits ont été transmis aux structures gestionnaires des espaces concernés par sa préservation.

**14** / **BÉNÉVOLES**  
IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

<https://www.fne-aura.org/actualites/haute-savoie/laeschne-azuree-une-libellule-de-haute-savoie-rare-emblematisque-et-en-danger/>

### AESCHNE AZURÉE MÂLE



### HABITAT DE L'ESPÈCE



### FORMATION BÉNÉVOLES



## PROJETS PHARES

# "LE POLE EEDD EN ACTION"

### SYNDICAT DU HAUT RHÔNE

Pour la première fois cette année 2023, FNE Haute-Savoie a répondu à l'appel à participation du SHR pour intervenir auprès des scolaires de ce grand territoire, sur lequel 8 établissements sont implantés. Ainsi, ce sont 4 établissements qui ont travaillé à nos côtés cette année, sur la vaste thématique du Rhône. Solène, embauchée en mai et juin 2023, a su relever le défi de réaliser l'ensemble des prestations, soit 16 jours d'animations, en salle et sur le terrain, pour 14 classes, de la maternelle à la 5ème ! Cette opportunité nous a permis d'intervenir sur un territoire pour lequel nous n'avions que peu de partenariats. Nous réitérerons ces investigations sur les années à venir.



### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LAC D'ANNECY

**263** | Élèves sensibilisés

**56** | Jounées de travail

**56** | Personnes en situation de handicap sensibilisées

Grâce au marché remporté pour 3 ans, de 2021 à 2023, le pôle d'éducation à l'environnement s'est mobilisé pour réaliser l'ensemble des missions dans l'Espace Naturel Sensible du Marais de l'Enfer, sur la commune de Saint-Jorioz. A savoir : interventions auprès des élèves de CM1 et CM2 de l'école de Saint Jorioz, visites du Marais de l'Enfer avec des personnes en situation de handicap et leurs accompagnants, visite du site et rappel des règles de préservation avec les acteurs locaux lors de l'éduc'tour, et sorties naturalistes avec du grand public ou stand de sensibilisation sur la plage. Durant ces 3 ans, le Marais de l'Enfer nous a été une grande source d'inspiration !



## ZOOM SUR "LA FORMATION MARE"



À FNE Haute-Savoie, les projets sont multiples. Mais s'il y en a qui reviennent tous les automnes, depuis de nombreuses années, se sont bien les projets mare ! L'équipe avait donc besoin de se former pour harmoniser les savoirs et façons de faire. Pour cela, il nous fallait un chantier test : le jardin de Yasmine, éducatrice à l'environnement, s'est donc parfaitement prêté à l'exercice. Après un temps en salle pour harmoniser les idées, réviser les réglementations, puis définir le profil de la future mare, les pelles et les pioches se sont exercées dans la terre argileuse de Neydens. Du géotextile, une bâche EPDM, quelques cailloux et de nombreux litres d'eau (de pluie) embellissent désormais le lieu !



Il nous a toujours été important d'être mobilisés concrètement en faveur de la biodiversité. Ce moment de formation nous permettra d'être plus performants lors des prochains chantiers mare !

**15** | Mares creusées  
par les éducateurs  
en 15 ans

**4** | Chantiers  
mare en 2023

**101** | Élèves sensibilisés  
autour d'une mare  
en 2023.



Ce projet est inévitablement lié à "Mares où êtes-vous ?"  
Rendez-vous sur : <https://www.mares-libellules.fr/>

### L'EEDD EN 2023 C'EST AUSSI



Animations réduction  
des déchets à Thonon  
Agglomération



Les animations "Donnez  
de l'air" dans la Vallée  
de l'Arve



Des Fresques du Climat  
et de la Biodiversité



La valorisation estivale  
du Jardin Alpin

# GESTION HUMAINE DE LA RESSOURCE "DU RENOUVEAU CHEZ LES ÉDUCS"

En 2023, le Pôle d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable a connu de grands changements... Mais il est certain que ces changements vont nous permettre d'évoluer, pour continuer de déployer la sensibilisation à l'environnement partout dans le département !

## DEUX DÉPARTS



### Thibault GOUTIN

À nos côtés depuis 2016, Thibault était notre éducateur "multitâche" au pôle éducation ! Il s'en est allé début novembre 2023, mais il n'est pas parti très loin puisqu'il reste dans le bassin annécien pour continuer de pratiquer l'éducation à l'environnement, à vélo ! Nous lui souhaitons une belle aventure... Et rendez-vous dans le rapport d'activité 2024 pour connaître la suite !

### Sébastien WALTER-NESMES

Educateur depuis plus de 15 ans dans l'association, Sébastien a effectué une migration en direction de l'Ain pour construire sa maison en paille et y établir sa nichée ! Il s'est donc installé à son compte et a effectué son dernier jour parmi les hérissons le 31 décembre 2023. Nous lui souhaitons une belle continuation, mais surtout, nous le remercions pour ses années de passion et d'engagement !



## ET DES NOUVEAUX ARRIVANTS



### Solène BORNIER

Un besoin avéré de renfort sur la haute saison, en mai et juin, nous a permis d'embaucher Solène, notamment pour les interventions rivière en lien avec le Syndicat du Haut Rhône. Solène, ancienne stagiaire et service civique connaissait déjà très bien nos petites habitudes et s'est parfaitement intégrée dans l'équipe le temps de sa mission ! Rendez-vous en 2024 pour la suite !

### Théophile TUSEAU

À quelques années près, il a le même jour de naissance que Thibault, et la même passion pour l'ornithologie. Il n'a pas hésité à troquer le macareux de la LPO Anjou en faveur du hérisson rouge de FNE Haute-Savoie pour remplacer Thibault. Théophile nous a donc rejoint fin octobre 2023 et l'air de la montagne lui va à ravir !

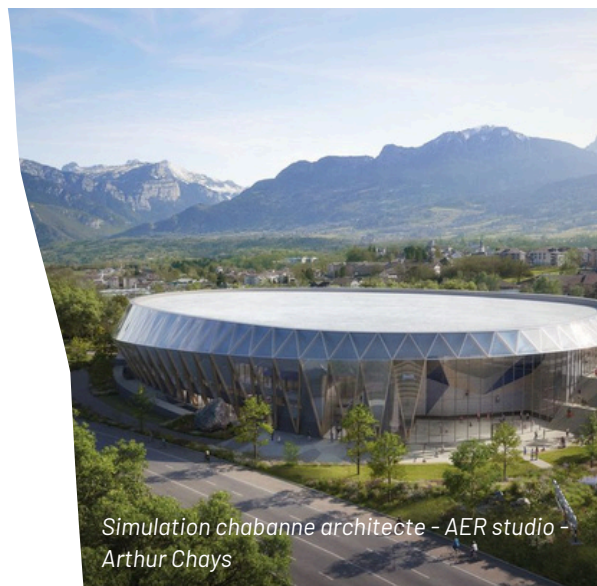


## PROPOSER, DIALOGUER, ÉTUDIER, PORTER DES AVIS "ACTEURS DU DÉBAT PUBLIC"

FNE Haute-Savoie est un acteur officiel du débat public en Haute-Savoie, en tant qu'association "habilitée à prendre part au débat sur l'environnement" par arrêté préfectoral. Ceci nous permet de faire entendre la voix de l'environnement directement auprès des porteurs de projet et des décideurs. Nous siégeons dans des instances départementales telles que : le comité local de l'air (CL'Air), la commission locale de l'eau (CLE), le comité sécheresse, la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS), le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

### UN PROJET EN ROUE LIBRE, LE VÉLODROME ARENA

C'est en lien étroit avec l'association Non Au Vélodrome Arena, que nous avons contré ce projet opaque, gigantesque, coûteux, inutile et impopulaire, alors que la solution existe : déplacer l'épreuve sur piste des Championnats du monde de cyclisme de 2027 au vélodrome national de St-Quentin-en-Yvelines. Nous sommes intervenus avec insistance auprès du Préfet pour obtenir une évaluation environnementale par la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe), des impacts de ce projet sur l'environnement. En parallèle, nous avons préparé les recours en justice, si ce projet devait se poursuivre. La mobilisation citoyenne et de certains élus a eu définitivement raison de ce projet absurde au début 2024. Ouf !



Simulation chabanne architecte - AER studio - Arthur Chays

### METTRE FIN À L'URBANISATION GALOPANTE DANS LE GRAND ANNECY

Dans un espace contraint entre lac et montagnes, le Grand Annecy a doublé sa population en 50 ans et détruit 1/3 de ses terres agricoles. L'autonomie alimentaire du territoire n'est que d'un maigre 1% et le coût des logements est devenu inaccessible pour bien des actifs locaux. Face à ce constat, FNE Haute-Savoie et Terre d'Union ont regroupé 27 organisations autour d'un Manifeste pour appeler à un arrêt de l'artificialisation des terres, tout en rendant le logement accessible aux revenus moyens et modestes. Les objectifs sont de viser 10% d'autonomie alimentaire à l'horizon 2030, d'accéder à une meilleure qualité de vie pour toutes et tous, le tout dans un plus grand respect de l'environnement.



## LUTTER CONTRE LES ABATTAGES INDISCRIMINÉS "BOUQUETINS DU BARGY"

Dans un jugement au fond du 16 novembre 2023, le Tribunal administratif a annulé les dispositions de l'arrêté du 17 mars 2022 autorisant les abattages indiscriminés (sans test préalable) de bouquetins dans le massif du Bargy de 2022 à 2030. Si la lutte contre la brucellose s'avère un objectif légitime et partagé, FNE Haute-Savoie et 6 autres associations, se sont appuyés sur les avis des experts du CNPN et de l'ANSES pour contester, auprès du juge administratif, les solutions retenues par le Préfet et l'arrêté litigieux. Dans le cadre de deux référés, nous avons déjà obtenu une suspension des articles 1er (ordonnance du 17 mai 2022) et 4 (ordonnance du 15 juin 2023). Ce jugement par lequel le tribunal annule l'ensemble des dispositions de l'arrêté autorisant des abattages indiscriminés (articles 1er, 2 et 4), vient confirmer nos préconisations.



## INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES RÉCURRENTES "LES DÉGÂTS DES DÉCHETS INERTES"



Cette année, nous nous sommes constitués partie civile dans 6 affaires pénales et avons déposé 7 plaintes auprès des Procureurs de la République. La majeure partie des infractions environnementales concerne des remblais illégaux, en zone naturelle ou agricole d'après les règlements des plans locaux d'urbanisme et s'apparentent parfois à de vraies Installation et Stockage de Déchets Inertes (ISDI) illégales, sous couvert de valorisation agricole. Dans un contexte de forte urbanisation, le respect strict de la réglementation en matière de gestion des déchets inertes est une priorité .

# **RECOURS CONTRE LA DÉROGATION À LA RÉGLEMENTATION DES ESPÈCES PROTÉGÉES "DOMAINE SKIABLE DE ROCHEBRUNE"**

Aux côtés de l'association Biodiversité sous nos pieds, notre association a déposé, le 21 octobre 2022, un recours en annulation assorti d'un référé-suspension contre le projet de restructuration du domaine skiable de Rochebrune à Megève.

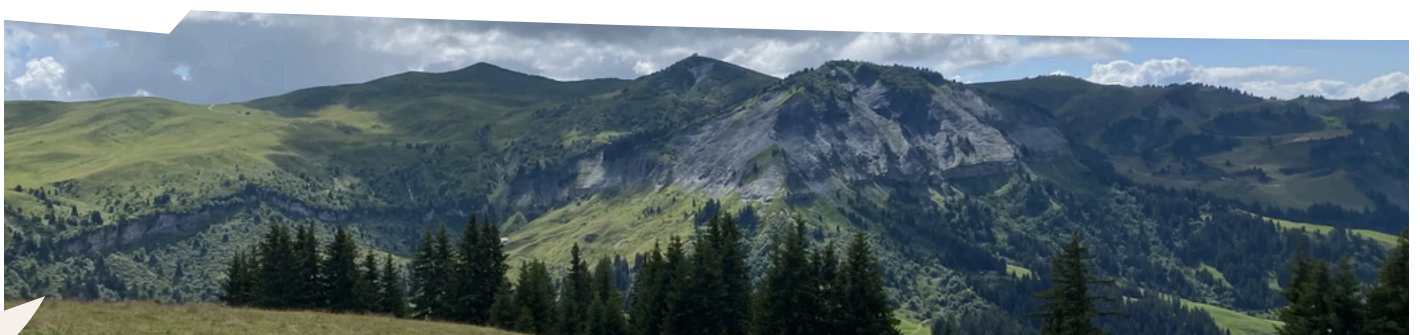
La Mairie de la commune prévoit en effet le remplacement de deux télésièges et deux téléskis par deux télésièges débrayables et un télésiège, ainsi que leurs équipements associés. Une nouvelle piste bleue serait aussi créée, ainsi que les installations et aménagements permettant l'enneigement artificiel de 13,5 ha supplémentaires.

Le projet implique un défrichement d'une superficie de près de 10 ha et des terrassements de masse pour la nouvelle piste sur près de 4 ha, ainsi que pour l'implantation des nouvelles remontées mécaniques.

Ces travaux pourraient détruire 47 espèces protégées évoluant sur le secteur de Rochebrune, notamment le Tarier des Prés, oiseau très menacé, ce qui nécessite une dérogation à l'interdiction de destruction des espèces protégées en application de l'article L. 411-2 du code de l'environnement. Cette dérogation ne nous paraît nullement justifiée car elle se fonde sur des projections climatiques datant de 2007 et de 2009, qui prédisent un impact quasi-inexistant du réchauffement climatique à Megève, contredites depuis

Compte tenu des altitudes (1 113 m en bas de station jusqu'à 2 014 m à la Côte 2000) et singulièrement de celui du secteur de Rochebrune (1 754 m maximum), la station de Megève va être exposée, à l'horizon 2030-2045, à un enneigement significativement plus faible qu'actuellement, entraînant des conflits d'usage de l'eau. La station connaîtra aussi des températures négatives beaucoup plus rares que durant les années 1980-2005.

Dans ce contexte, qui condamne à court ou moyen terme les modèles économiques et touristiques fondés sur le ski en basse et moyenne altitudes, la raison impérieuse d'intérêt public majeur, une des trois conditions nécessaires pour obtenir la dérogation contestée, n'apparaît pas caractérisée. Alors que les travaux de défrichements sont déjà réalisés à près de 90%, il reste encore 13 000m<sup>2</sup> abritant un écosystème riche, des espèces protégées et leurs habitats, à protéger. Nous avons donc introduit un pourvoi auprès du Conseil d'Etat, suite au rejet par le tribunal administratif de Grenoble de notre référé-suspension pour défaut d'urgence. La décision sera rendue en 2024.



# REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX "SOUTENIR L'ACTION PUBLIQUE"

## PREMIÈRES CONVENTIONS JUDICIAIRES D'INTÉRÊT PUBLIC ENVIRONNEMENTALE EN HAUTE-SAVOIE



Suite à une importante pollution du ruisseau du Vaudrenaz par une station d'épuration, ayant entraîné une mortalité piscicole conséquente, le Tribunal judiciaire d'Annecy a validé deux conventions judiciaires d'intérêt public environnementales avec son exploitant Veolia et les victimes (la Fédération de pêche 74, FNE AURA et FNE Haute-Savoie). Ces conventions (CJIPE) ont reconnu l'existence d'un préjudice écologique, c'est-à-dire une atteinte non négligeable à l'environnement que la personne responsable est tenue de réparer.



La CJIPE est un mécanisme de procédure pénale créé en 2020 qui a pour avantage de faciliter la réparation du préjudice écologique et améliorer les délais de réponse en matière pénale.

## QUAND UNE LOI COURT-CIRCUITE LES FONDEMENTS DE LA DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE "MACHILLY-THONON"

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) était en cours d'élaboration au moment de l'adoption du décret déclarant d'utilité publique les travaux de l'A412 prévoyant la mise en comptabilité des documents d'urbanisme de 10 communes avec le projet d'autoroute (dont 6 ont entre-temps transféré leur compétence en matière d'urbanisme à Thonon Agglomération). Or, le PLUi n'a pris aucun compte de la réalisation de l'A412. Ce projet soulève pourtant des préoccupations environnementales fortes, comme la consommation d'espaces naturels et agricoles, la destruction de riches écosystèmes et l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Alors que plusieurs avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) soumettaient la mise en compatibilité du PLUi à la procédure d'évaluation environnementale et d'enquête publique, la communauté de communes a refusé de s'y astreindre. Une loi visant à régulariser le PLUi de la communauté des communes du Bas-Chablais est venue court-circuiter ce processus de démocratie environnementale. Nous dénonçons cette atteinte à la démocratie et avons décidé de nous joindre, par une contribution extérieure, à la saisine du Conseil Constitutionnel, en soulevant le non-respect de garanties constitutionnelles relatives à la protection de l'environnement, qu'il s'agisse du principe de participation ou de l'exigence d'évaluation environnementale via le principe de précaution.

## UN MODÈLE EN TRANSITION VERS L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE



**Par Jean Pierre CROUZAT**

**Trésorier de France Nature Environnement Haute-Savoie**

### L'ANNÉE 2023 EN QUELQUES MOTS

En dépit de la perte des financements dans le cadre des Conventions pluri-annuelles d'objectifs (CPO) avec la Région AuRA, puis le Département de la Haute-Savoie, nous avons réussi la prouesse d'aller chercher de nouvelles ressources. Les produits se sont établis à 684,9 k€ (614,7 k€ en 2022) et les charges à 671,5 k€ (624,0 k€ en 2022), dégageant ainsi un excédent à la clôture de 13,4 k€ (-9,3 k€ en 2022). Les membres de l'équipe salariée ont su faire face à toutes ces difficultés : bravo à elles et eux ! Notre trésorerie en fin d'année, à 85,1 k€, est un peu juste mais nous réussissons à faire face, grâce notamment aux deux emprunts France Active et Crédit Mutuel (solde 45,0 k€).

### ET POUR 2024 ?

Dorénavant sans CPO du Département, et seulement avec le total des projets A et B, soit 724,7 k€ de produits, nous devrions pouvoir clôturer 2024 à l'équilibre : comme toujours, c'est tendu mais faisable. Côté trésorerie, la consigne est de s'attacher à rapidement faire rentrer l'argent que l'on nous doit... mais nous aurons également besoin de financements stables à moyen terme.

Depuis 3 ans, le niveau des produits s'établit dans une fourchette annuelle entre 600 et 700 k€. En 2023, les adhésions, dons et mécénat s'élèvent à 196 k€, et les dommages et intérêts juridiques à 22 k€, conduisant à un excédent de 13.415 €. Notre modèle évolue, et notre besoin de trésorerie également.

### TOTAL PRODUITS

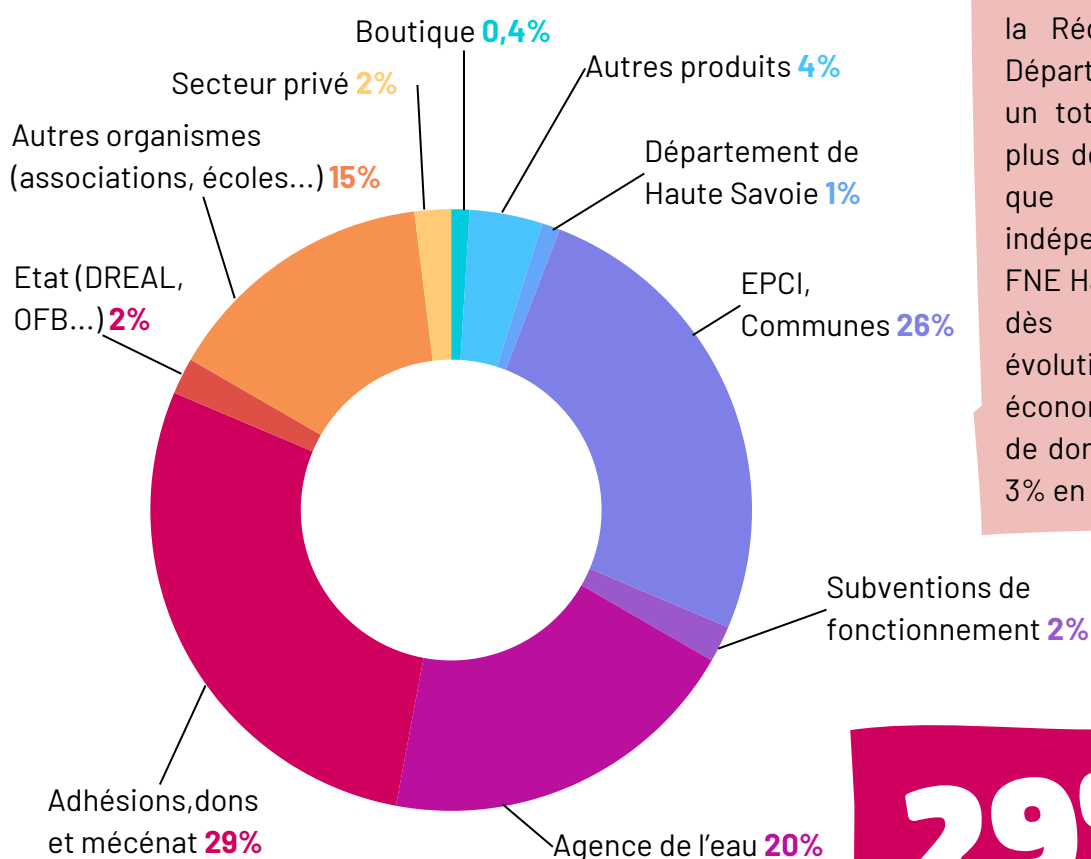
**614,7 K €**

### BÉNÉFICES/PERTES

**+13,4 K €**

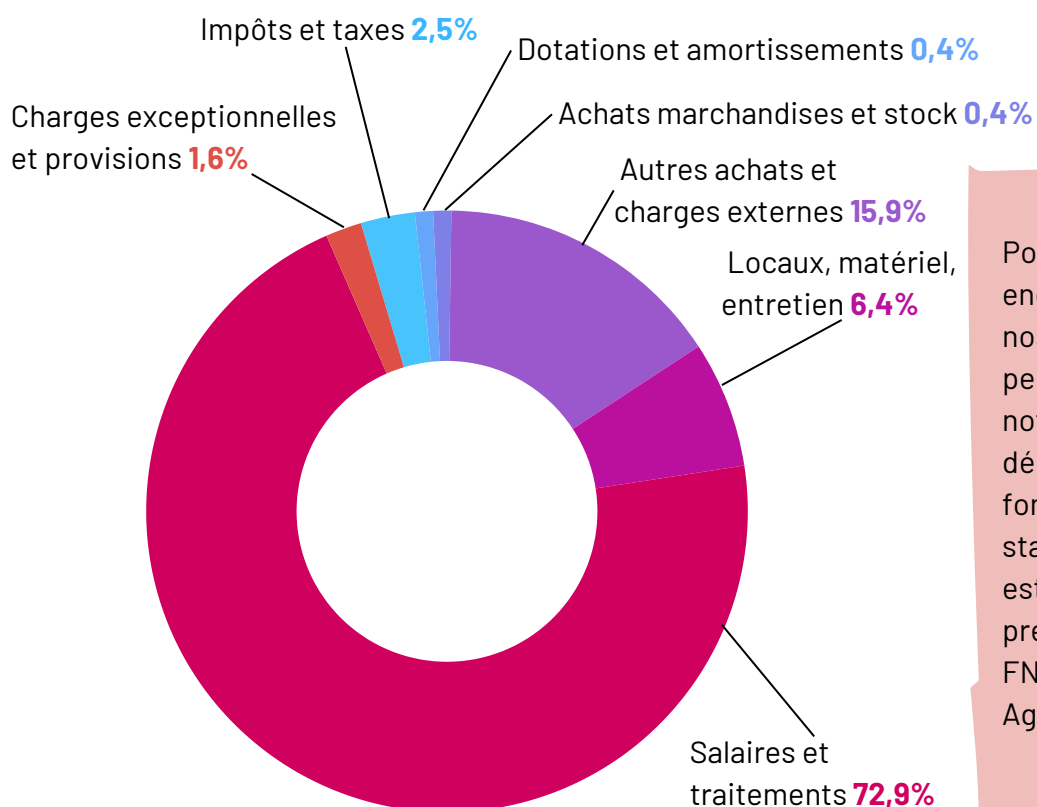


## RÉPARTITION DES PRODUITS



Afin de surmonter la perte des financements (CPO) de la Région AuRA, puis du Départemental, et ce pour un total qui s'établissait à plus de 150 k€ par an, ainsi que pour gagner en indépendance financière, FNE Haute-Savoie a entamé dès 2019-2020 une évolution de son modèle économique vers davantage de dons et de mécénat : de 3% en 2018 à 29% en 2023

## RÉPARTITION DES CHARGES



Pour faire face aux engagements vis-à-vis de nos missions, les charges de personnel restent de loin notre principal poste de dépenses. Les charges de fonctionnement sont très stables et la sous-traitance est liée principalement aux prestations fournies par FNE AuRA pour les projets Agence de l'Eau.

**29%** 

De dons et mécénat en 2023  
MERCI POUR VOTRE AIDE !

# PARTENARIATS

## ILS NOUS SOUTIENNENT

### MÉCÉNAT ET RSE

Le mécénat est l'un des principaux leviers qui nous a permis de poursuivre nos actions de préservation de l'environnement en 2023, suite à la perte des financements du conseil départemental.

Certaines entreprises ou fonds de dotations nous apportent un soutien depuis plusieurs années, nous permettant ainsi une forme de sécurité financière aussi précieuse que rare.

D'autres, tout aussi essentielles, choisissent de financer un projet spécifique, sur une ou plusieurs années.

De plus en plus d'entreprises viennent également vers nous pour mettre en place du mécénat de compétences. Elles permettent à leurs salariés de prêter main forte à notre association sur leur temps de travail, que ce soit pour une demi-journée ou même parfois pour une année entière.

Enfin, nous travaillons également avec les entreprises dans le cadre de leur stratégie Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



## UN GRAND MERCI POUR VOS PRÉCIEUX SOUTIENS !

## 1% POUR LA PLANÈTE

FNE Haute-Savoie est une association agréée 1% pour la Planète. Cela signifie que nous pouvons bénéficier des dons des entreprises membres du collectif, qui reversent 1% de leur chiffre d'affaires annuel à des associations environnementales.



## UN SOUTIEN SANS FAILLE DES CITOYENS

Depuis 2019, nous travaillons à augmenter notre assise citoyenne pour combler la perte de nos financements publics. Ainsi, la part de financements privés dans notre budget annuel est passée de 4% en 2019 à 29% en 2023 !

Développer notre assise citoyenne nous permet également de sensibiliser davantage de monde et de peser dans les décisions publiques. Ainsi, l'un des objectifs de l'année 2023 était d'atteindre les 500 adhérents. Grâce à la mobilisation de nos équipes salariée et bénévole, multipliant les efforts de communication et de relance, nous avons atteint et dépassé cet objectif.



Enfin, une fois n'est pas coutume, nous avons lancé une campagne de financement participatif au mois de décembre pour tenter de finir l'année à l'équilibre. Un grand merci aux 200 personnes qui nous ont fait un don, nous permettant de récolter près de 30 000 € !

## PARTENAIRES PUBLICS



## CONTACT

Pour toute question concernant le mécénat ou les partenariats, vous pouvez contacter notre directrice Nina Gouze à l'adresse email suivante : [nina.gouze@fne-aura.org](mailto:nina.gouze@fne-aura.org)



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**HAUTE-SAVOIE**

**Suivez-nous sur  
nos réseaux sociaux**



**[www.fne-aura.org/haute-savoie](http://www.fne-aura.org/haute-savoie)**